

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L' AISNE

COMMUNE D' URVILLERS

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

En application d'un arrêté en date du 18 novembre 2011 portant rectificatif à l'arrêté préfectoral du 04 novembre 2011, une enquête publique sera ouverte dans la commune d'Urvillers, du 19 décembre 2011 au 20 janvier 2012 inclus, sur le projet présenté par le syndicat mixte VALOR' AISNE, siège social Pôle d'activités du Griffon - 80 rue Pierre-Gilles de Gennes à BARENTON-BUGNY (02000) en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter un centre de tri et une unité de transfert de déchets ménagers situés au sein de la ZAC de l'Épinette, Lieudit « Les terres Noires » à URVILLERS (02690).

Ces activités sont rangées parmi les installations classées pour la protection de l'environnement soumises à autorisation.

Pendant la durée de l'enquête, toute personne intéressée par ce projet pourra prendre connaissance du dossier à la mairie d'Urvillers aux heures habituelles d'ouverture et formuler éventuellement ses appréciations, suggestions et contre-propositions sur un registre ouvert à cet effet ou les adresser par correspondance au commissaire-enquêteur au siège de l'enquête. Ces observations doivent être consignées ou reçues avant la fin de l'enquête.

Monsieur Michel JORDA, Ingénieur (ER), est nommé commissaire enquêteur. En cette qualité, il siègera à la mairie d'Urvillers pendant la durée de l'enquête les :

- lundi 19 décembre 2011 de 09h00 à 12h00,
- mercredi 28 décembre 2011 de 14h00 à 17h00,
- samedi 07 janvier 2012 de 09h00 à 12h00,
- jeudi 12 janvier 2012 de 09h00 à 12h00,
- vendredi 20 janvier 2012 de 14h00 à 17h00.

A l'issue de l'enquête, toute personne physique ou morale intéressée pourra prendre connaissance, à la Direction Départementale des Territoires de l'Aisne, Service Environnement et à la mairie de la commune d'implantation, du mémoire en réponse du demandeur, du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur.

Le Sous-Préfet de Saint-Quentin



Jacques DESTOUCHES